

DECISION

OBJET : Contribution pour participation client aux travaux de desserte en électricité

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu les articles L.342-1 et L.342-11 du code de l'énergie,

Vu l'article L.332-15 du code de l'urbanisme,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020, devenue exécutoire à compter du 18 juillet 2020, lui donnant délégation d'attributions, dans le cadre de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que ENEDIS (électricité en réseau) a étudié le projet de raccordement du dossier n° DB24/028592, pour le PC 07154020M0007 de Madame MORIN sur la commune de Torcy,

Considérant que le coût de la participation de la CUCM du raccordement au réseau public de distribution électrique s'élève à 7739.28€ TTC.

Considérant que le devis joint en annexe formalise l'accord entre ENEDIS et la Communauté Urbaine Creusot-Montceau,

DECIDE ce qui suit :

- D'autoriser la signature du devis encadrant la participation versée par la Communauté Urbaine Creusot-Montceau à ENEDIS, pour le raccordement au réseau public de distribution électrique du projet de Madame MORIN, pour un montant total de 7739.28€ TTC;
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion.

Fait à Le Creusot, le 24 août 2022

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 31 août 2022
et publié, affiché ou notifié le 31 août 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.

MAIRIE
Avenue de Bourgogne
71210 TORCY France

Nos réf. DB24/028592

Interlocuteur Luc DESBOIS
☎ 03.85.77.65.17 ✉ luc.desbois@enedis.fr

Objet *Contribution financière pour une extension du réseau public de distribution*
RAC-C5 EXT Mme MORIN Le Bureau à TORCY
LE BUREAU
TORCY
Autorisation d'urbanisme : PC07154020M0007

LE CREUSOT, le 27/01/22.

Monsieur,

Suite à la délivrance de l'autorisation d'urbanisme et à la demande raccordement de l'affaire citée en objet, nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint, en deux exemplaires, le document correspondant à la prise en charge financière des travaux d'extension de réseau en dehors du terrain d'assiette de l'opération.

Nous vous signalons que nous adressons également une proposition financière au demandeur du raccordement pour la prise en charge des travaux de raccordement dans le terrain d'assiette de l'opération citée en objet.

Nous vous précisons que nous interviendrons dans un délai de 16 semaines, après réception de votre accord et de celui du demandeur.

Vous voudrez bien nous en retourner un exemplaire daté, signé, revêtu de la mention «Bon pour accord» à l'adresse suivante Enedis - Accueil Raccordement Electricité - Service Facturation

45 Avenue des Clairions - BP 169

89002 AUXERRE accompagné de l'ordre de service correspondant.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Affaire DB24/028592 - Votre Interlocuteur Raccordement : Luc DESBOIS

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



**Contribution financière pour une extension¹ du réseau public de
distribution d'électricité**
n° DB24/028592/003001 en date du 27/01/2022, valable jusqu'au 27/04/2022
**à la charge de la commune ou de l'Établissement Public de Coopération
Intercommunale compétent en matière d'urbanisme**

Destinataire : MAIRIE

Autorisation d'urbanisme : PC07154020M0007

Demandeur : 2 : Chloe MORIN

Adresse du destinataire :

Avenue de Bourgogne
71210 TORCY France

Adresse des travaux de raccordement :

LE BUREAU
71210 TORCY

1 OBJET DU DOCUMENT

Le présent document fait suite :

- à la délivrance de l'autorisation d'urbanisme référencée ci-dessus,
- et à la demande de raccordement au Réseau Public de Distribution, reçue le 29/10/2021, suite à la délivrance de cette autorisation d'urbanisme.
- Ce document présente les travaux d'extension du Réseau Public de Distribution, hors du terrain d'assiette de l'opération et réalisés par Enedis en sa qualité de maître d'ouvrage :
- nécessaires et suffisants pour satisfaire l'alimentation en énergie électrique du projet,
- qui empruntent un tracé techniquement et administrativement réalisable en conformité avec les dispositions du cahier des charges de la concession,
- conformes à la Documentation Technique de Référence publiée par Enedis.

Ce document, établi en deux exemplaires originaux, est :

- élaboré en fonction de la demande de raccordement, du réseau existant ainsi que des décisions prises à propos de son évolution, et de vos éventuels souhaits complémentaires,
- indique la nature des travaux d'extension du réseau électrique, la contribution financière versée à Enedis pour les travaux d'extension à votre charge et les délais de réalisation prévisionnels.

¹ Définie dans le décret n°2007-1280 du 28 août 2007 relatif à la consistance des ouvrages de branchement et d'extension des raccordements aux réseaux publics d'électricité.

Affaire DB24/028592 - Votre Interlocuteur Raccordement : Luc DESBOIS

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



5 ÉCHEANCIER PREVISIONNEL DE REALISATION DES TRAVAUX

Le délai prévisionnel de réalisation des travaux est de 16 semaines, à compter de la date à laquelle les conditions préalables définies au paragraphe 4 sont toutes satisfaites.

6 MODALITES DE REGLEMENT

La facture sera émise lorsque les travaux seront achevés. Le règlement sera alors à effectuer dans un délai maximal de 45 jours, à réception de la facture.

7 MODIFICATION DE LA DEMANDE INITIALE

Ce devis est établi aux conditions économiques et fiscales à la date du 27/01/2022. Il est ferme et non révisable si les travaux de raccordement sont achevés au plus tard un an après la date d'émission de la présente proposition.

En cas de changement de taux TVA, le montant TTC de la facture est susceptible d'être modifié en fonction des conditions d'application du nouveau taux.

8 INFORMATION

Enedis vous informe de l'existence de :

- sa documentation technique de référence et de son référentiel clientèle qui exposent les dispositions réglementaires applicables et les règles complémentaires qu'Enedis applique à l'ensemble des utilisateurs pour assurer l'accès au Réseau Public de Distribution qui lui a été concédé,
- de son barème de raccordement qui présente les modalités de facturation des opérations de raccordement,
- et de son catalogue des prestations qui décrit et tarifie les prestations d'Enedis qui ne sont pas couvertes par le tarif d'utilisation des Réseaux Publics d'Électricité.

Ces documentations sont accessibles à l'adresse internet www.enedis.fr. Les documents qu'elles contiennent vous seront communiqués sur demande écrite de votre part, à vos frais. Les termes commençant par une majuscule lors de leur première occurrence dans un document sont définis dans le glossaire de la documentation technique de référence.

Les coordonnées de votre interlocuteur Enedis sur cette affaire sont indiquées sur le courrier accompagnant ce document.

Affaire DB24/028592 - Votre Interlocuteur Raccordement : Luc DESBOIS

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



ANNEXE 1 : détail de votre contribution pour l'extension

Votre installation est située dans la zone géographique de raccordement 2.

Travaux d'extension

Détails des prestations	Qtés	Prix U. HT	TVA	HT
Barème				
Part fixe des travaux réseau (simple) (prise en compte du taux de réfaction)	1	1 949.00 €	20%	1 169.40 €
Part variable des travaux réseau (simple) (prise en compte du taux de réfaction)	110	80.00 €	20%	5 280.00 €

A RÉGLER : 7739.28 € TTC

* Le montant facturé tient compte d'une réfaction prise en charge par Enedis, qui correspond à la part du coût des travaux de raccordement couverte par le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité (TURPE), dans les conditions prévues par l'arrêté du 28 août 2007 modifié. Cette réfaction pour les extensions est actuellement égale à 40 %.

En cas de changement de taux de TVA, le montant TTC de la facture est susceptible d'être modifié en fonction des conditions d'application du nouveau taux.

Affaire DB24/028592 - Votre Interlocuteur Raccordement : Luc DESBOIS

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Direction Regionale Bourgogne
473, Avenue de l'Europe
71206 Le Creusot
Tel : 03.85.77.65.17
Mail : luc.desbois@enedis.fr
enedis.fr.fr

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement

